

Energy Assistance - Charte Ethique

approuvée par le C.A. le 16-12-2014

- Respecter les objectifs de l'association et les critères de sélection des projets
- Respecter autrui sans discrimination (culture, religion, sexe,...)
- Se comporter loyalement, honnêtement, et d'une manière cohérente avec un esprit humanitaire
- Agir avec professionnalisme, efficacité et transparence
- Agir en conformité avec les lois et règlements en vigueur
- Assurer la pérennité des actions de l'association par le transfert du know-how et de l'expertise nécessaires
- Assurer la pérennité des projets de l'association en facilitant et en encourageant l'appropriation des projets par les bénéficiaires, et par le suivi et l'évaluation des projets après mise en service